FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

1.1. Identificateur de produit
Nom du produit : LUBRIFIANT ISO 100 POUR COMPRESSEURS, 2 L
Référence : 165.0820

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisations identifiées : Lubrifiant pour compresseurs.
Utilisations contre indiquées : Aucune donnée disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Fournisseur : KS Tools FRANCE
Rue: PDA Région de Brumath – 1, rue de Londres
Code postal/Ville: 67670 Mommenheim
Pays: FRANCE
Téléphone: +33 03 88 14 38 00
Email: kstools@kstools.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence
Se référer au centre antipoison le plus proche de chez vous.

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Ce mélange n'est pas classé comme dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage
Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger	-
Mention d'avertissement	
Identificateurs du produit	-
Mentions de danger	-
Informations supplémentaires sur les dangers (UE)	-
Mises en garde - Généralités	-
Mises en garde – Prévention	-
Mises en garde – Réponse	-
Mises en garde – Stockage	-
Mises en garde – Élimination	-

2.3. Autres dangers
Pas de données disponibles

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Substance	C (%)	Classification	Limites de concentration spécifiques	Note
Phosphorodithioic acid, O,O-di-C1-14-alkyl esters, zinc salts N°CAS : 68649-42-3 N°EC : 272-028-3 N°IDX :	C< 0.4%	H315 : Provoque une irritation cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux	-	-
2,6-di-tert-butylphenol N°CAS : 128-39-2 N°EC : 204-884-0 N°IDX :	C< 0.15%	H315 : Provoque une irritation cutanée. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	-	-

3.2. Mélanges
Le mélange ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits
chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH: http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table.

3.3. Remarque
Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours
Conseils généraux : En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.
En cas d'inhalation : Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.
Fournir de l'air frais.
Après contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.
En cas de contact avec les yeux : En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste.
Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion : EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.
NE PAS faire vomir.
Protection des sauveteurs : Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou à l'article 11.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Notes pour le médecin : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lute contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés : Mousse.
Poudre d'extinction.
Dioxyde de carbone (CO2).
Sable.
Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
- La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers
- Porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection chimique.

5.4. Informations complémentaires
- Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.
- Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes.
- Écarter les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut se faire en toute sécurité.
- Faites preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène.
- Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger.
- Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
- Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
- S'assurer que les déchets soient collectés et contenus.
- Contenir les fuites ou déversements dans des armoires avec des plateaux amovibles.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
- Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets.
- Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination.
- Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel).
- Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine).

6.4. Référence à d'autres sections
- Manipulation sécuritaire : voir la section 7.
- Elimination des déchets : voir la section 13.
- Equipements de protection individuelle : voir la section 8.

6.5. Informations complémentaires
Pas de données disponibles

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

Mesures de protection
- Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général
- Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
- Retirer les vêtements souillés ou contaminés.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités
- Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Maintenir le récipient en position verticale afin d'éviter les fuites.

Précautions pour le stockage en commun
- Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
- Outre les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle
Ce produit ne contient aucune substance soumise à une limite d'exposition professionnelle.
Pas de données disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique appropriées
Voir la section 7. Aucune mesure supplémentaire nécessaire.

Equipement de protection individuelle
Pas de données disponibles
Protection des yeux et du visage : Protection oculaire appropriée: Aucune donnée disponible.
Protection de la peau : Protection des mains: Aucune donnée disponible.
Protection du corps: Blouse de laboratoire.
Protection respiratoire : Appareil de protection respiratoire: Aucune donnée disponible.

Contrôles liés à la protection de l'environnement:
Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

8.3. Informations complémentaires
Pas de données disponibles

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique :	Liquid
Couleur :	Ambrée
Odeur :	Pas de données disponibles
Seuil olfactif :	Pas de données disponibles
pH :	Pas de données disponibles
Point de fusion/point de congélation :	Pas de données disponibles
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	>200°C
Point d'éclair :	>150°C
Taux d'évaporation :	Pas de données disponibles
Inflammabilité :	Pas de données disponibles
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	Pas de données disponibles
Pression de vapeur :	Pas de données disponibles
Densité de vapeur :	Pas de données disponibles
Densité relative :	Selon Grade Iso
Solubilité(s) :	Insoluble
Coefficient de partage:	n-octanol/eau
(journal KOC) :	Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammabilité :	Pas de données disponibles
Température de décomposition :	Pas de données disponibles
Viscosité :	Selon Grade Iso
Propriétés explosives :	Pas de données disponibles
Propriétés comburantes :	Pas de données disponibles

9.2. Autres informations de sécurité

Pas de données disponibles

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique
Pas de données disponibles

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Pas de données disponibles

10.4. Conditions à éviter
Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles
Aucune donnée disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux
Pas de données disponibles

10.7. Informations complémentaires
Pas de données disponibles

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

11.1. Toxicité orale aiguë
Données sur le mélange
Pas de données disponibles

Substances
Pas de données disponibles

11.2. Toxicité cutanée aiguë
Données sur le mélange
Pas de données disponibles

Substances
Pas de données disponibles

11.3. Toxicité aiguë par inhalation
Données sur le mélange
Pas de données disponibles
Substances

Pas de données disponibles

11.4. Corrosion cutanée

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.5. Lésions oculaires

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.6. Sensibilisation de la peau

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.7. STOT RE

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.8. STOT SE

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.9. STOT RE

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.10. Carcinogénicité

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.11. Toxicité pour la reproduction et le développement

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.12. Génotoxicité

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.13. Génotoxicité in vitro

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.14. Sensibilisation respiratoire

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

Informations complémentaires

Pas de données disponible

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité
Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation
Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol
Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB
Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes
Aucune donnée disponible.

12.7. Informations écotoxicologiques supplémentaires
Pas de données disponibles

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Élimination des produits/emballages
Codes déchet

- La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la
CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

Options de traitement des déchets

- Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.
- Les emballages non-contaminés doivent être recyclés ou éliminés.
- Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.
- Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.
- Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Remarque

- Pour le recyclage, contacter le fabricant.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

	Transport terreste (ADR/RID)	Transport fluvial (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)
14.1. Numéro ONU	-	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies	-	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Classe ou division	-	-	-	-
Etiquette(s) de danger				
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-	-

14.5. Dangers pour l'environnement
Non réglementé.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Non réglementé.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC
Non réglementé.

14.8. Informations complémentaires
Pas de données disponibles

RUBRIQUE 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Cette SDS a été ETABLIT conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n ° 1907/2006.
Cette SDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n ° 1272/2008.
Pas de données disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise.
Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.
Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique a été élaborée.
Pour ce mélange, les données pertinentes de l'évaluation de la sécurité chimique des substances sont intégrées dans les sections de la SDD.

15.3. Informations complémentaires
Pas de données disponibles

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Date de création : 13/11/2020
Date de version : 13/11/2020
Date d'impression : 13/11/2020

16.1. Indication des changements
Non applicable (première édition de la FDS).

16.2. Légende des abréviations et acronymes
N ° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service.
IATA : International Air Transport Association.
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.
DPD : Directive Préparation Dangereuses.
N° ONU: Numéro des Nations Unies.
N° EC : Numéro Commission européenne.
ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.
ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.
CLP: Classification, étiquetage et emballage.
VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

16.3. Références bibliographiques et sources de données
Aucune donnée disponible.

16.4. Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

16.5. Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)
H315 Skin Irrit. 2 Provoque une irritation cutanée.
H319 Eye Irrit. 2 Provoque une sévère irritation des yeux
H400 Aquatic Acute 1 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Aquatic Chronic 1 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6. Conseils de formation
Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

16.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.